



## Refus d'heritage et demarches

Par jefcy, le 08/08/2014 à 07:48

bonjour,

je suis en plein dilemme!

mon père est décédé le 10 juillet, il a beaucoup de dettes.

nous sommes allées voir un notaire qui nous a conseillé de refuser l'héritage, pour l'instant nous faisons l'actif passif nous même (grâce aux papiers recueillis!)et j'avoue qu'il y a énormément de dettes surtout aux impôts.

a ton le droit de demander le montant des avoirs aux banques (Avec photocopie du livret de famille et acte de naissance de mon père et peut être nos photocopies de carte d'identité)?

mon frère veut continuer à faire actif/passif mais j'ai peur d'une boulette et ce qui nous obligerait à accepter les dettes.

merci de vos réponses car je suis perdu.

bonne journée